

SAINT JEAN ENVIRONNEMENT

Association pour la préservation du cadre de vie et de l'environnement



À Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Objet : **Projet Lauze-Est** à St Jean de Védas,
Recours Gracieux en annulation de la Délibération du Conseil de Métropole du 3 oct 2023
approuvant la Déclaration de Projet.

Réf. : **Délibération du Conseil de Métropole N°2023-403**, publiée au registre préfectoral le 19 oct 2023

Monsieur le Président,

Le Conseil de Métropole du 3 oct 2023, que vous avez présidé, a approuvé le projet d'extension de la zone d'activité de la Grande Lauze vers l'est, sur le secteur agricole. Cette décision ouvre la voie à la poursuite d'un projet ne répondant pas aux exigences actuelles de transition écologique, de lutte contre le réchauffement climatique et d'aménagement urbain.

Notre association a de bonnes raisons de penser qu'il existe des choix plus appropriés de localisation pour l'accueil d'entreprises, notamment pour les besoins liés à la logistique du dernier km. Le choix de la Lauze Est pour étendre la zone d'activité de la Grande Lauze, a été fait il y a vingt ans, à une époque où les questions d'étalement urbain, d'artificialisation des sols, de préservation et de remise en valeur agricole des bonnes terres, étaient moins alarmantes. De plus, nous pensons que les activités de logistique doivent, dans la mesure du possible, et c'est le cas, être associées au report modal du fret vers le réseau ferroviaire, hypothèse qui a semble-t-il été écartée.

Nous vous demandons de bien vouloir engager des démarches pour **annuler la délibération du 3 octobre**, et reprendre les réflexions sur de nouvelles bases.

Nous avons collectivement le devoir d'aboutir à des solutions plus en cohérence avec nos engagements de transition écologique. Nous sommes, comme vous l'êtes aussi, soucieux d'accueillir de nouvelles entreprises, de gérer au mieux les problèmes de logistiques urbaine. Mais dans le même temps, nous n'avons pas le droit d'obérer l'avenir des générations futures.

Nous nous tenons à votre disposition, afin d'échanger nos points de vue et d'explorer les pistes de réflexion. Nous comptons sur votre sens des responsabilités, pour que Montpellier ne ternisse pas son image avec des projets inadaptés et rétrogrades.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

A Saint Jean de Védas le 3 novembre 2023,
Philippe HIPPERT, Président de Saint Jean Environnement

PJ, Mémoire produit par Saint Jean Environnement en Août 2021, Réflexions sur le Projet Lauze-Est

Copie : Monsieur le Préfet de l'Hérault